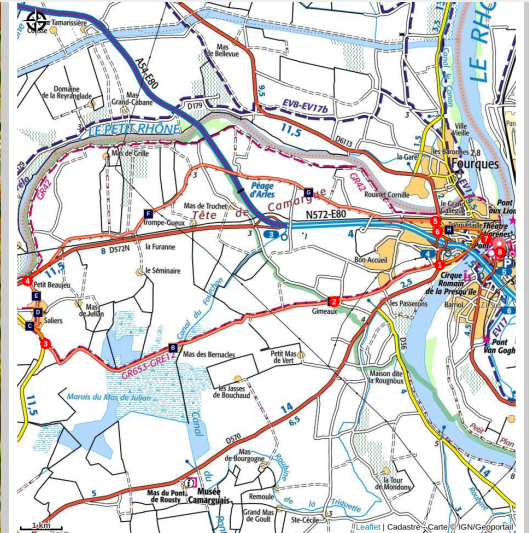


ARLES - Le chemin des taureaux à vélo

Arles



Cyclistes sur le chemin de Palun Longue (©Marjorie Mercier - PNR Camargue)

Sur le chemin des pèlerins de Saint-Jacques-de-Compostelle, partez à la recherche des nombreux témoignages de la vie agricole !

« Arpenter ces chemins au cœur du vignoble du Pays d'Arles, c'est plonger dans une Camargue méconnue, où vignes et traditions s'entremêlent. Au détour d'un sentier, j'ai croisé un troupeau de taureaux qui se reposaient à l'ombre d'un vieux tamaris. Un peu plus loin, ça sentait bon le raisin, et ça m'a rappelé que ces terres vivent au rythme des saisons et du savoir-faire des vigneronns du secteur. Une super balade au coeur du terroir camarguais et du patrimoine rural ! ». Marjorie Mercier, chargée de mission Connaissance et promotion du territoire au Parc naturel régional de Camargue.

Infos pratiques

Pratique : Vélo

Durée : 4 h

Longueur : 30.3 km

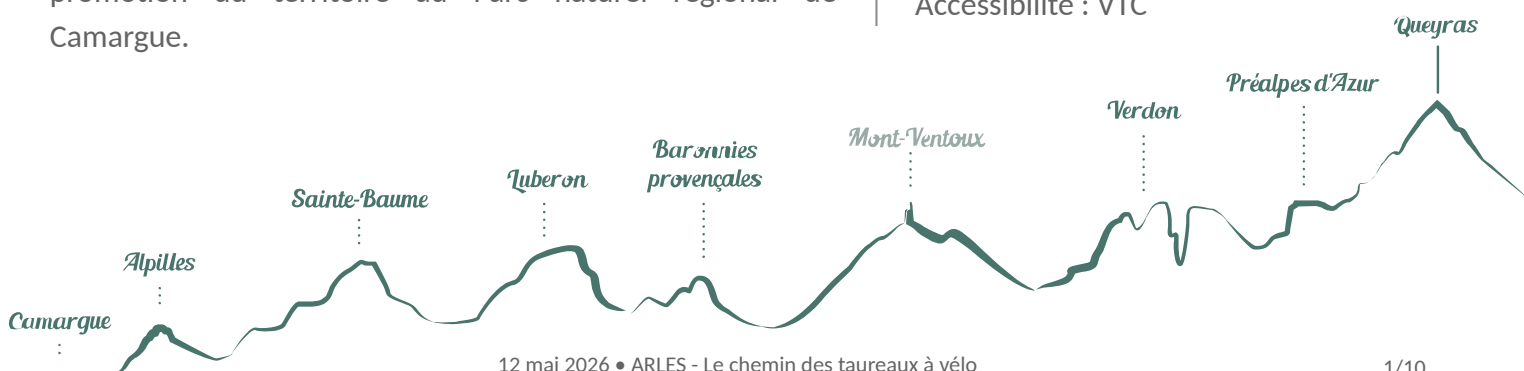
Dénivelé positif : 24 m

Difficulté : Facile

Type : Boucle

Thèmes : Elevage et pastoralisme, Patrimoine et histoire, Produits du terroir

Accessibilité : VTC



Itinéraire

Départ : Office de tourisme, Arles

Arrivée : Office de tourisme, Arles

Balisage :  GR®  Vélo

Au départ de l'Office de tourisme, prendre à gauche sur le boulevard des Lices puis tourner à droite rue Gambetta en direction du pont de Trinquetaille. Franchir le Rhône et poursuivre sur l'avenue de la Camargue en direction des Saintes-Maries-de-la-Mer.

1- Au rond-point, continuer tout droit sur le C108 en direction de Gimeaux (GR® 653).

2- Prendre à gauche après les arènes et poursuivre à droite en suivant le C113 "Chemin de Palun Longue", puis "Route de Palun Longue" (GR® 653).

3- Au carrefour avec la D37, prendre à droite, l'emprunter sur 500 m puis tourner à droite sur la route C118 vers le hameau de Saliers.

4- Au croisement avec la D572N, tourner à droite direction Arles. 500 m après, prendre à gauche le C144 de Cazeneuve à Rigaudon et continuer jusqu'à Arles pendant environ 11 km.

5- Avant de déboucher sur la D113, tourner à droite au niveau de l'ancienne voie ferrée, continuer tout droit sur la Rue des Prêcheurs puis prendre la route en face. Au carrefour, emprunter à droite la voie qui va un peu plus loin jusqu'à l'ancienne route de Saint-Gilles.









6- Au stop, tourner à gauche et continuer sur la D572 pendant 1,1 km. À l'intersection avec l'avenue Edouard Herriot, bifurquer à gauche.

7- Au stop, tourner à gauche sur la rue de la Verrerie, puis tout de suite à droite sur la rue de la Camargue en direction du pont de Trinquetaille.

8- Au niveau de la place Antonelle, poursuivre à droite sur la rue Gambetta jusqu'au boulevard Georges Clémenceau, puis tourner à gauche pour rejoindre l'Office de tourisme.

Sur votre chemin...



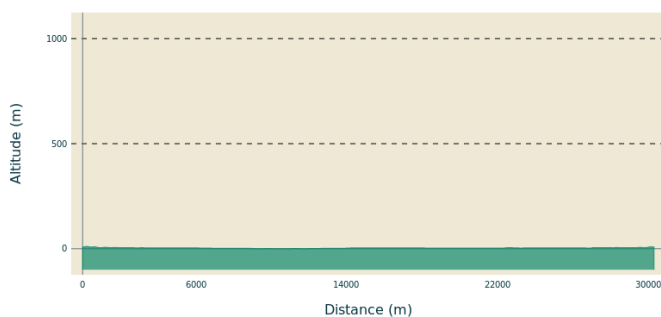
-  Les arènes en bois de Gimeaux (A)
-  La viande AOP "Taureau de Camargue" (C)
-  La cabane de gardian (E)
-  Le vin du Pays d'Arles (G)
-  Le taureau Camarguais et Espagnol (B)
-  Le village de Saliers et ses Templiers (D)
-  Les anciennes caves de Bühler et la viticulture en Camargue (F)
-  Le chemin de Saint-Jacques de Compostelle (H)

Toutes les infos pratiques

⚠️ Recommandations

- Entre les points 4 et 5 : prudence au croisement avec la D572, route fréquentée !
- CIRCULATION : cet itinéraire emprunte des voies ouvertes à la circulation. Je reste vigilant en toutes circonstances et je respecte le code de la route.
- CASQUE À VÉLO : je porte un casque pour ma sécurité ! Il est obligatoire pour les moins de 12 ans, et fortement recommandé pour les plus grands et les adultes.
- RISQUE INCENDIE : le feu est l'ennemi des espaces naturels... et du randonneur ! Je ne fume pas en balade et je n'allume aucun feu : c'est interdit toute l'année, même en dehors des zones boisées. Et en période estivale, avant de partir en balade, je me renseigne sur les [conditions et réglementations d'accès en vigueur](#).

Profil altimétrique



Altitude min 0 m
Altitude max 11 m

Accès routier

Depuis le centre-ville d'Arles, accéder à l'Office de tourisme, situé boulevard des Lices, à proximité du Jardin d'été.

Parking conseillé

Stationnement gratuit Boulevard Emile Zola, Arles

Lieux de renseignements

Musée de la camargue



Mas du pont de rousty, 13200 Arles

info@parc-camargue.fr

Tel : +33 (0)4 90 97 10 40

<http://www.parc-camargue.fr/>

OT Arles

9 Boulevard des Lices, 13200 Arles

ot-arles@arlestourisme.com

Tel : +33 (0)4 90 18 41 20

<http://www.arlestourisme.com/fr/>

Sur votre chemin...



Les arènes en bois de Gimeaux (A)

A 6 km d'Arles se trouve Gimeaux, un petit village camarguais où les taureaux de combat sont parqués dans des corrals avant les corridas. Généralement mitoyens aux arènes, ces corrals sont, à Nîmes et à Arles, situés à l'extérieur de la ville. Les taureaux peuvent être observés par les visiteurs et aficionados (passionnés de corrida) avant le spectacle. Ils sont ensuite amenés en camion au toril, un local attenant à l'arène où sont enfermés les taureaux avant le début de la course ou corrida.

Crédit photo : ©Julien Faure - PNR Camargue



Le taureau Camarguais et Espagnol (B)

Le taureau Camarguais, également appelé "taureau de la Raço di Bioù", est élancé et fougueux. Il arbore de belles cornes en forme de lyres. Son élevage est principalement destiné à la course camarguaise, aussi appelée course "à la cocarde". On peut aussi l'admirer lors des ferrades, durant lesquelles l'anouble, un jeune taureau d'un an, est séparé du troupeau pour se voir apposer une marque à feu. Son alter ego espagnol est quant à lui destiné à la tauromachie, une véritable tradition ibérique.

Crédit photo : ©Julien Faure - PNR Camargue



La viande AOP "Taureau de Camargue" (C)

En 1996, la viande de taureau est la première viande rouge à obtenir l'Appellation d'Origine Contrôlée (AOC). Elle obtient l'Appellation d'Origine Protégée (AOP) en 2011. Outre la délimitation d'une aire géographique stricte où l'animal doit être né, élevé et abattu, les élevages doivent répondre à un cahier des charges qui impose notamment l'exclusivité des races di Biòu et de Combat ainsi que la pratique d'un élevage extensif. L'élevage de taureaux en Camargue se fait principalement pour les jeux taurins.

Crédit photo : ©Marion Fauvel - PNR Camargue



Le village de Saliers et ses Templiers (D)

Le nom de Saliers proviendrait du fait que le village aurait été un dépôt de sel jusqu'en 1246. Une seconde hypothèse étymologique repose sur un dérivé provençal : "salo" ("salle", puis "maison", "château"). Au Moyen-Âge, Saliers est l'un des plus grands domaines agricoles de Camargue. Particulièrement fertile, toute la zone était couverte de champs de blé, de prairies et d'arbres fruitiers. A cette époque, les Templiers puis les Hospitaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem en sont les seigneurs.

Crédit photo : ©Chloé Scannapiéco - PNR Camargue



La cabane de gardian (E)

Habitation traditionnelle des gardians de Camargue, la cabane possède des murs blanchis à la chaux et un toit de sagne (roseaux des marais). L'architecture de ces cabanes est originale : des murs droits sur tous les côtés sauf celui exposé au mistral (nord-ouest), qui est en abside (de forme arrondie) pour offrir moins de prise au vent. Au sommet de cette abside, on retrouve généralement une forme de croix ou de corne qui servait autrefois à arrimer la cabane au sol lors des jours de grand vent.

Crédit photo : ©Marjorie Mercier - PNR Camargue



Les anciennes caves de Bühler et la viticulture en Camargue (F)

C'est à la fin du XIXe s. que la Camargue, jusqu'alors vouée principalement à la culture du blé, se tourne vers la vigne. La possibilité d'inonder les terres via la proximité du Rhône permit, à partir des années 1870, de noyer les larves du parasite phylloxéra qui ravageaient le vignoble dans toute la France. Le vignoble camarguais put prospérer (8000 ha en 1930), comme l'illustre la présence des anciennes caves de Bühler, l'un des plus grands domaines viticoles de Camargue.

Crédit photo : ©Chloé Scannapiéco - PNR Camargue



Le vin du Pays d'Arles (G)

Le vignoble du Pays d'Arles représente 1 000 ha environ. Vingt-cinq vigneron se sont regroupés en syndicat et cultivent des cépages traditionnels (grenache, syrah, cinsault et carignan) qu'ils ont associés à des cépages nobles (chardonnay, sauvignon, merlot, marselan, etc.). Certains domaines sont en agriculture biologique ou en agriculture raisonnée. La recherche de la qualité et de la nouveauté ont abouti à une gamme variée de vins de qualité, proposant les trois couleurs : rouge, blanc et rosé.

Crédit photo : ©Marjorie Mercier - PNR Camargue



Le chemin de Saint-Jacques de Compostelle (H)

Le chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle rappelle l'apôtre Jacques, présent durant la vie de Jésus, et qui aurait été décapité vers 41-44. Ce n'est que sous Charlemagne et Alphonse II le Chaste (759-842) que son tombeau est découvert à Galice, en Espagne. De nombreux fidèles lui rendent hommage sur cette route. La Via Tolosana, au départ d'Arles, est l'un des quatre itinéraires qui traversent la France vers le tombeau de Saint-Jacques. Certaines habitations ont l'emblème des pèlerins : une coquille.

Crédit photo : ©Juliette Pimpier - PNR Camargue



- En aucun cas les auteurs des contenus de ce site ne sauraient être tenus pour responsables de problèmes ou d'accidents sur les itinéraires cités.
- Cependant, nous comptons sur vous pour signaler toutes contradictions importantes entre cette fiche et le terrain.
- Pensez également à signaler les éventuels problèmes rencontrés pendant votre balade sur <http://sentinelles.sportsdenature.fr> (erreur de balisage, panneau défectueux, pollution, conflit d'usages...).
- La vente de cette fiche est autorisée au coût d'impression.
- Ne pas jeter dans la nature.

L'outil Geotrek a été financé par l'Union européenne, le Parc national des Ecrins et le Parc national du Mercantour.

Le projet Chemins des Parcs est financé par la Région Provence-Alpes-Côte-d'Azur et les Parcs naturels régionaux des Alpilles, de Camargue, du Luberon, du Queyras et du Verdon.

Ce projet partenarial rassemble également le Comité Régional du Tourisme, les agences départementales de développement touristique, les offices de tourisme et les syndicats d'initiative.

- The authors of this website will in no case be held responsible for problems or accidents on the routes mentioned.
- We count on you to point out any inconsistency between this content and the field itineraries
- Please report any problems encountered on the routes (route marking problems, defective panels, pollution, conflict of uses ...) on <http://sentinelles.sportsdenature.fr>
- The sale of this sheet is authorized at the cost of printing
- Please don't litter

The Geotrek tool was funded by the European Union, the Ecrins National Park and the Mercantour National Park.

The Chemins des Parcs project is funded by the Provence-Alpes-Côte-d'Azur Region and the regional nature parks of Alpilles, Camargue, Luberon, Queyras and the Verdon.

This project was developed in partnership with the Regional Tourism Committee, the departmental tourist development agencies, and tourist offices.

www.cheminsdesparcs.fr

*Tours et détours dans les Parcs naturels régionaux
de Provence-Alpes-Côte d'Azur*

Avec le soutien de

